

## 6.5 Annexe 5 : CC Arve et Salève

### 6.5.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint- Pierre En Faucigny	CC Arve et Salève	Pers Jussy (PAV)	29 novembre
		Esery (PAV)	2 décembre
		Reignier centre (PàP)	1 décembre

3 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne. Le choix des tournées a évolué en fonction des nouveaux dispositifs de collecte.

### 6.5.2 Résultats de la campagne d'Automne 2022

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
<b>Non fibreux</b>	Bouteilles et flacons en PET	1,7%	5,5%	10,25	4,22 CC Pays de Gex	16,46 Haut Bugey Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,3%				
	Emballages métaux ferreux	1,4%				
	Emballages aluminium	1,2%				
<b>Fibreux</b>	Journaux, magazines et revues	0,4%	16,3%	16,70	8,49 CC Pays de Gex	29,75 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	0,9%				
	Papiers bureautiques	0,7%				
	Emballages cartons plats	3,3%				
	Emballages cartons ondulés	1,5%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,7%				
<b>Verre</b>	Emballages en verre incolores et de couleur	6,8%	6,4%	15,33	5,92 CC Pays Rochois	15,42 Annemasse Agglomération
<b>Compost</b>	Déchets alimentaires	13,1%	15,3%	49,25	40,94 CC Usse et Rhônes	90,15 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	1,0%				
	Éléments fins	7,8%				
<b>Autres collectes</b>	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,5%	6,0%	7,74	3,97 CC Vallée Verte	15,13 CC Usse et Rhône
	Câbles électriques	0,4%				
	Textiles	2,3%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,2%				
<b>OM résiduelles « vraies »</b>	Produits alimentaires non consommés	11,0%	50,4%	125,17	82,93 CC Vallée Verte	139,05 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,2%				
	Autres papiers	3,1%				
	Autres cartons	0,1%				
	Autres emballages composites	2,3%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	7,6%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	5,6%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,8%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,7%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,7%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres plastiques	1,4%			
	Emballages combustibles	0,0%			
	Combustibles non classés	5,5%			
	Autres déchets en verre	1,6%			
	Autres métaux ferreux	0,0%			
	Autres métaux	0,5%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	2,6%			
	<b>TOTAL</b>	100,0%	100,0%	224,45	

Tableau 26: Composition des OMR de la CC Arve et Salève en fonction des consignes de tri – dernière campagne

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

On constate des variations variées de la teneur en déchets destinés au tri sélectif pris en charge par le SIVALOR ou aux Autres Collectes :

- Stagnation de la teneur en non-fibreux depuis la campagne dernière,
- Diminution de 54 % de la teneur en fibreux depuis la campagne dernière,
- La valeur pour le verre est aussi restée stable depuis la campagne dernière,
- Augmentation de 27% des déchets compostables depuis la campagne dernière

Ces flux représentent plus de 99,28 kg/hab/an.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (5,7%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 13 kg/an/hab c'est une valeur assez élevée pour cette Collectivité. Les produits alimentaires non consommés / non déballés représentent 11% des OMR (24,64 kg/hab/an.). Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays de Gex	4,22	Pays Bellegardien	14,60	Pays Rochois	5,92
Rumilly Terre de Savoie	5,37	Vallée Verte	13,06	Pays de Gex	6,01
Pays Bellegardien	6,01	Pays de Gex	8,49	Pays Bellegardien	7,51
Usses et Rhône	8,46	Pays Rochois	22,57	Usses et Rhône	7,89
Genevois	9,93	Arve et Salève	16,70	Vallée Verte	8,68
Arve et Salève	10,25	Usses et Rhône	18,05	Rumilly Terre de Savoie	10,07
Vallée Verte	11,48	Annemasse Agglomération	20,97	Haut-Bugey Agglomération	10,12
Annemasse Agglomération	11,48	Genevois	17,13	Genevois	14,62
Pays Rochois	15,52	Rumilly Terre de Savoie	19,15	Arve et Salève	15,33
Haut-Bugey Agglomération	16,46	Haut-Bugey Agglomération	29,75	Annemasse Agglomération	15,42

Tableau 27 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Arve et Salève se classe :

- 6<sup>e</sup> sur le non-fibreux, dans la moyenne (gisement 2,4 fois supérieur à celui de la CC Pays de Gex, classée première),
- 5<sup>ème</sup> sur le fibreux, avec un ratio assez élevé (gisement supérieur de 2,1 kg par rapport à celui de la CC Pays Bellegardien, classé 1<sup>ère</sup>),
- 9<sup>e</sup> sur le verre, avec un résultat de plus de 2 fois celui de la CC Pays Rochois, classée 1<sup>ère</sup>.

### 6.5.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne

fiable, nous proposons analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.3.3).

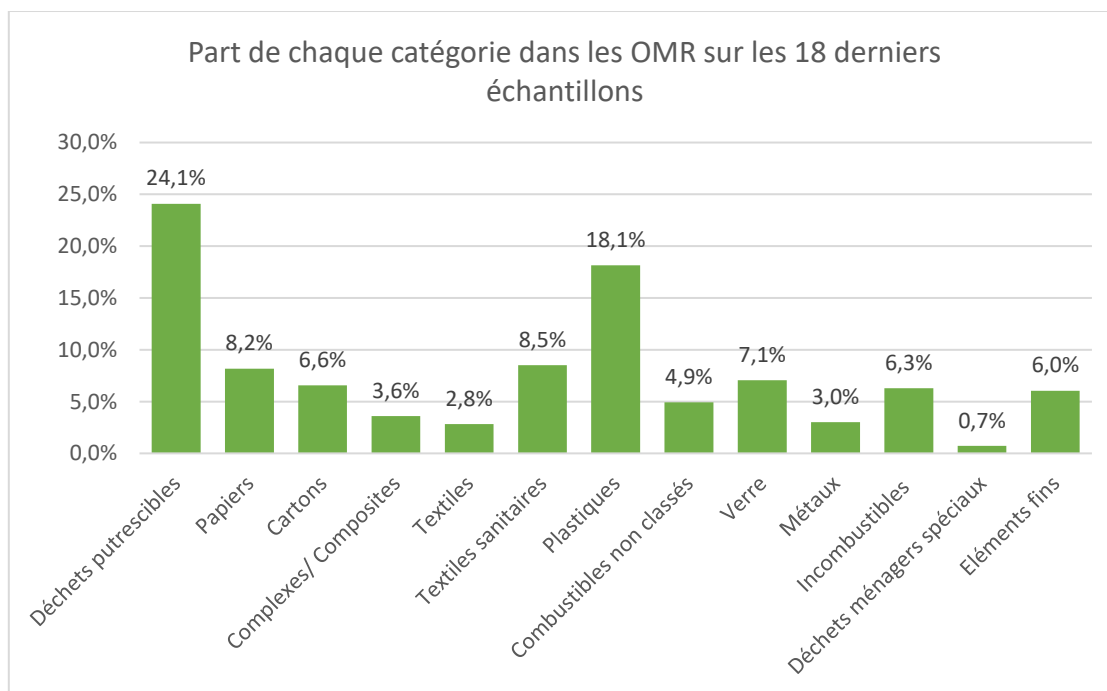
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Arve et Salève, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020.

#### 6.5.3.1 Composition des OMR de la CC Arve et Salève par catégorie

**Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.**

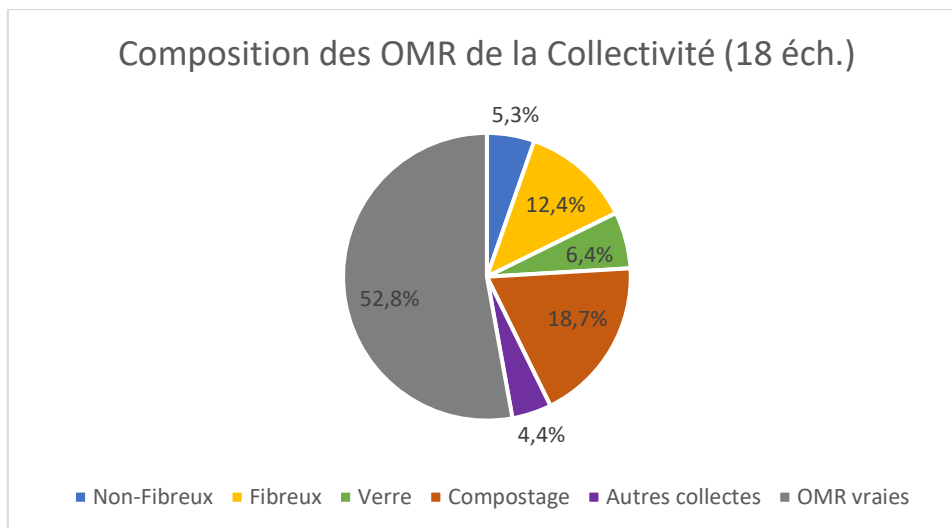
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Arve et Salève sur les 18 derniers échantillons montrent que la composition des OMr sont principalement représentées par les déchets putrescibles (24,1%), les plastiques (18,1%) et les papiers (8,2%).



Graphique 21: Composition des OMR de la CC Arve et Salève

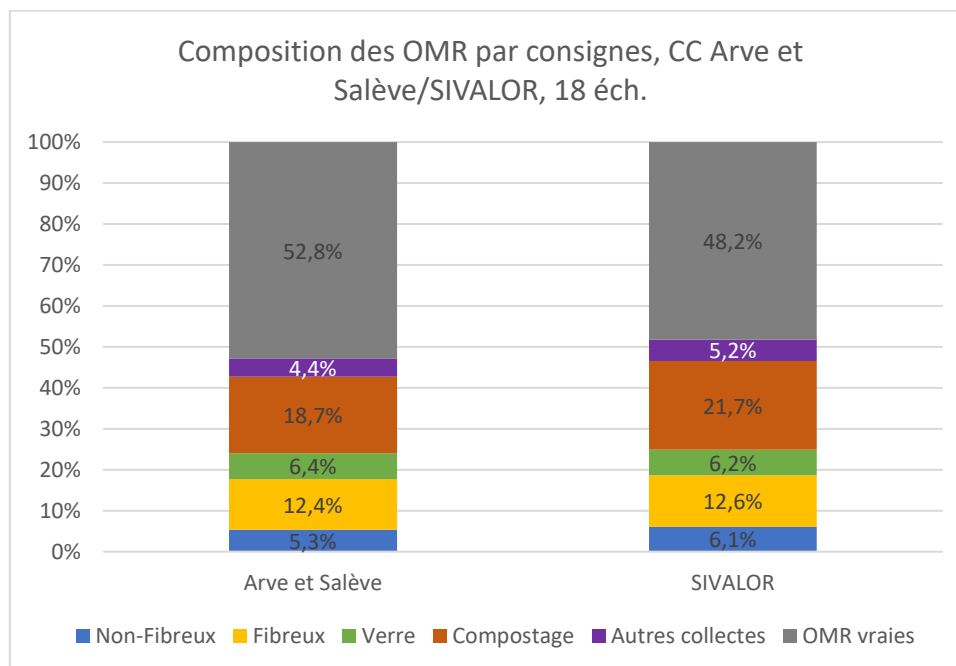
### 6.5.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

**Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).**



Graphique 22: Composition des OMR De la CC Arve et Salève selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, dans ce qui compose les OMr de la collectivité, il reste encore près de 19% de matière pouvant être traitée par compostage. En additionnant les taux de déchets devant être orientés vers les collectes sélectives, on obtient 24,1% de matière pouvant encore être triée et valorisée.



Graphique 23 : Comparaison de la composition des OMR de la CC de la CC Arve et Salève avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

Les parts de non-fibreux, fibreux, verre et autres collectes sont très proches des résultats du SIVALOR (les écarts de valeur ne dépassent pas les 1%). En revanche, la part de compostables est inférieure de 3%. Par conséquent la part d'Ordures ménagères vraies dans les OMR de la collectivité est supérieure à celle du SIVALOR.

#### 6.5.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Arves et Salève

Pour rappel, sur le territoire de la CC Arve et Salève, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donne la composition suivante :

	MODEC OM national 2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 18 derniers échantillo ns	Moyenne SIVALOR 18 derniers échantillo ns
Déchets putrescibles	27,30%	30,8%	26,0%	18,0%	24,7%	25,1%	24,1%	26,9%
Papiers	8,61%	10,9%	7,8%	12,0%	7,6%	6,2%	8,2%	8,4%
Cartons	6,41%	6,5%	5,4%	8,7%	7,6%	4,9%	6,6%	6,7%
Composites/compl exes	2,34%	4,0%	3,4%	5,1%	2,9%	3,9%	3,6%	4,3%
Textiles	3,03%	1,6%	2,0%	3,7%	3,5%	2,3%	2,8%	3,9%
Textiles sanitaires	13,91%	6,8%	7,4%	6,5%	8,3%	13,2%	8,5%	8,1%
Plastiques	14,64%	14,9%	19,7%	20,4%	16,2%	16,7%	18,1%	19,3%
Combustibles non classés	4,57%	5,2%	4,5%	5,8%	4,7%	5,5%	4,9%	4,1%
Verre	5,19%	6,6%	5,3%	7,9%	7,7%	8,4%	7,1%	6,7%
Métaux	3,42%	3,1%	2,7%	3,6%	3,1%	3,0%	3,0%	3,1%
Incombustibles non classés	1,91%	3,7%	8,8%	1,9%	7,8%	2,6%	6,3%	2,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,62%	0,8%	0,4%	1,2%	1,1%	0,2%	0,7%	0,4%
Eléments fins	8,06%	5,0%	6,8%	5,2%	4,8%	7,8%	6,0%	5,4%

Tableau 28: Evolution de la composition des OMR de la CC Arve et Salève par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations entre les campagnes.

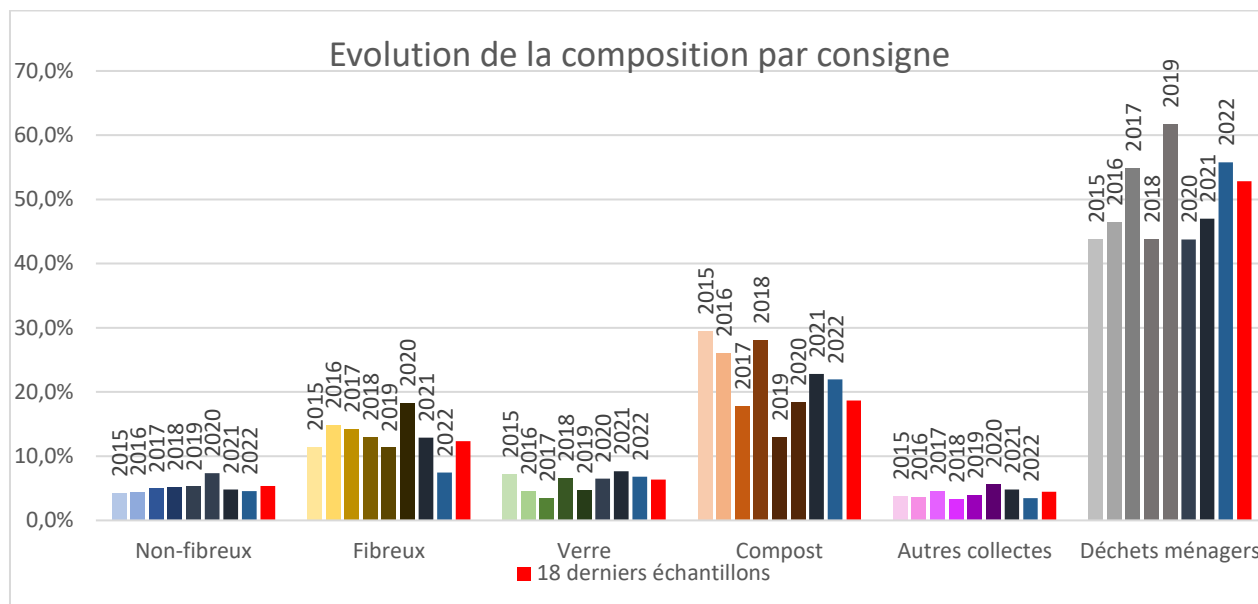
On constate toutefois :

- Après une forte diminution de la teneur en déchets putrescibles en 2020 (18%), ces derniers continuent leur augmentation entamée en 2021 (25,1%) sans pour autant que cette valeur réintègre l'intervalle habituel des années précédentes compris entre 26 et 31%.

Les écarts au MODECOM 2017 concernent essentiellement :

- Les déchets putrescibles : -2,2%
- Le verre : + 3,4%
- Les papiers: -2,4%
- Les plastiques : +2%

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIVALOR sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 24: Evolution de la composition des OMR de la CC Arve et Salève par consigne de tri

On constate des évolutions variées selon les flux :

- Stabilisation des non-fibreux par rapport à 2021,
- Diminution du Fibreux jusqu'à atteindre un minima,
- Stabilisation du verre après avoir atteint un maxima en 2021,
- Le gisement compostable stabilise après une augmentation depuis 2020,
- La part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » augmente mais sans dépasser le pic de 62% de 2019.

On peut en conclure que la qualité de tri reste stable à l'exception de la diminution des fibreux.

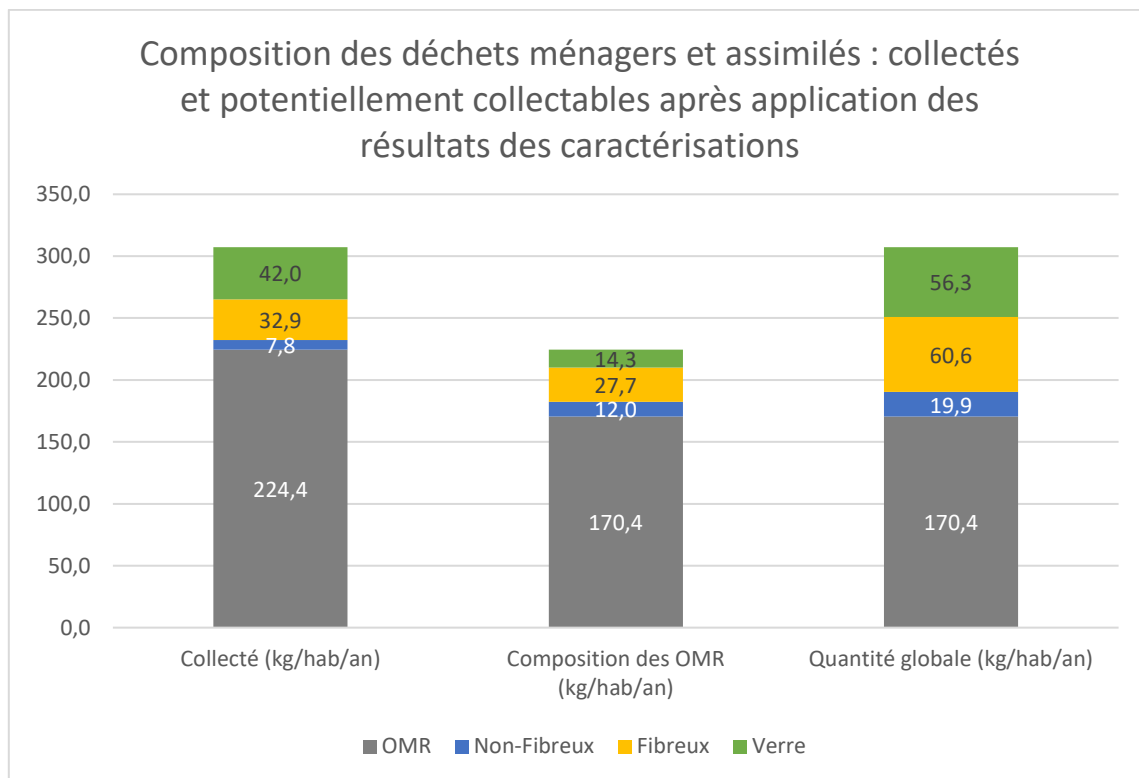


### 6.5.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

#### 6.5.5.1 Analyse du report des gisements de tri

**54 kg par an et par habitant** peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 60 % de tous les déchets qui pourraient être collectés dans le non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 43% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 25% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.5.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

<b>Gisement de prévention</b>			
<b>Action de prévention à la source</b>	<b>Sous-catégories</b>	<b>% des OMR 18 derniers échantillons</b>	<b>kg/hab./an</b>
<b>Compostage domestique</b>	Déchets alimentaires	9,7%	21,8
	Déchets de jardin	2,9%	6,5
<b>Geste anti-gaspillage</b>	Produits alimentaires non consommés	10,4%	23,4
<b>"Stop Pub"</b>	Imprimés publicitaires	2,4%	5,4
<b>Limitation des impressions</b>	Papiers bureautiques	1,1%	2,5
<b>Collecte séparative des déchets dangereux</b>	Déchets ménagers spéciaux	0,7%	1,6
<b>Total</b>		<b>27,3%</b>	<b>61,2</b>

Tableau 29: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Arve et Salève

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Arve et Salève lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 27,3% des OMr (valeur stable par rapport aux données précédentes), l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (10%) et de produits alimentaires non consommés (10%).